

Lévesque, Claudette

De: C Lambert [lambertc@videotron.ca]
Envoyé: 13 mars 2014 11:14
À: Greffe
Cc: refusonscompteurs@gmail.com
Objet: à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

De: Pierre Lagassé et Christine Lambert, St-Basile-le-grand

Observation sur le traitement (harcèlement) reçu en lien avec notre refus de changer le compteur de notre maison.

A qui de droit,

Lorsque nous avons reçu la lettre avertissant que notre compteur allait être changé, nous avons envoyé une lettre signifiant notre refus ainsi qu'une mise en demeure à Hydro-Québec. Moins de 3 semaines plus tard, un camion avec un travailleur s'est présenté pour changer notre compteur. Heureusement, nous étions à la maison et lui avons dit que nous refusions. Il a pris notre refus en note, nous a donné un papier d'info en nous disant vous devez appelé à ce numéro. Nous lui avons dit que nous avons déjà fait les démarches.

Quelques semaines plus tard, nous avons reçu un téléphone nous demandant quand nous voulons prendre rendez-vous pour faire l'installation d'un nouveau compteur, nous avons alors répété que nous refusions.

Quelques temps plus tard, nous avons reçu une lettre disant que l'option que nous demandions, soit ne pas changer le compteur, n'était pas une option valide et que nous devions appelé au numéro qu'on nous avait déjà donné (mais qu'on ne nous a PAS redonné dans ce courrier) si nous voulions avoir l'option de mettre un compteur première génération.

Nous avons appelé ce numéro, et signifié de nouveau notre refus de changer notre compteur. Une option que la réceptionniste ne voulait pas prendre en note au début et nous disant même qu'une loi avait été voté et que nous n'avions pas le droit de refuser. Après bien des discussion et insistance, elle a accepté.

Pour l'instant, nous avons toujours notre bon vieux compteur, mais nous craignons revenir un soir du travail et constaté que notre compteur à été changé à notre insu, comme il est arrivé à bien des gens. Et lorsque Hydro-Québec fait ceci, il met toujours un compteur nouvelle génération, ce qui est inacceptable.

Ces pratique frisent le harcèlement et la mauvaise fois. Les citoyens devraient avoir le droit de choisir lorsqu'il sagit d'une technologie potentiellement dangereuse.